

Dans le cadre de la campagne mondiale pour l'éradication de la fistule obstétricale lancé en 2003, le Congo exécute depuis 2007 avec l'appui du Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), un projet intitulé « **Projet de prise en charge des femmes fistuleuses au Congo.** »

Le Ministère en charge des Affaires Sociales à travers son Unité de Gestion s'occupe du **volet II « réintégration socioéconomique des femmes fistuleuses opérées.** »

Les autres parties prenantes institutionnelles sont les Ministères en charge de la Santé et celui de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement. Les organisations de la société civile sont représentées ici par la Croix Rouge, l'Association Congolaise du Bien-être Familial (ACBEF) et l'Association des Sages-femmes du Congo.

Le **Centre Hospitalier et Universitaire** de Brazzaville et l'**Hôpital Central des Armés, Pierre MOBENGO** assurent la prise en charge médicale des malades. Il est envisagé l'ouverture de deux nouveaux pôles, Pointe-Noire pour la partie sud et Owando pour la partie nord du pays.

### **La fistule obstétricale et ses conséquences**

La fistule obstétricale est une lésion dans la paroi du vagin. Elle résulte d'un accouchement qui se prolonge, sans intervention médicale rapide pour l'éviter (une césarienne par exemple). La femme souffre alors d'une incontinence chronique d'urine, de matières fécales ou deux. Dans la plupart des cas, son bébé ne survit pas. La fistule obstétricale peut toucher toute femme au cours de l'accouchement. Cependant, ce sont les plus pauvres qui vivent avec la fistule obstétricale car elles ne bénéficient pas de soins appropriés.

La fistule obstétricale peut être prévenue par des obstétricaux de qualité, mais aussi être soignée et guéries. L'opération de la fistule obstétricale, dont le coût est évalué à près de 500.000 francs CFA au CHU de Brazzaville n'est pas à la portée de toutes les femmes.

Par ailleurs, l'ignorance et les considérations culturelles obligent la plupart des femmes, victimes de moqueries et du rejet de leurs proches, à vivre pratiquement en marge de la société

La femme victime de la fistule est toujours mouillée et subit l'humiliation de dégager en permanence l'odeur d'urine et/ou des selles. Le désagrément ainsi occasionné par la fistule obstétricale met les femmes victimes à l'écart de la vie sociale, car victimes de la stigmatisation. Très souvent une femme souffrant de la fistule obstétricale a perdu son bébé.

### **Domaines d'intervention du MASAHS**

Dans le cadre de ce projet, le ministère en charge des affaires sociales intervient à deux niveaux :

1. Sensibilisation des populations et identification des malades ;

2. Réinsertion socioéconomiques des femmes opérées et guéries en assurant l'accompagnement social.

Le MASAHS partage ces activités avec le ministère en charge de la Promotion de la Femme.

### **Activités réalisées et résultats obtenus depuis 2007**

Des nombreuses activités ont été réalisées par le volet II du projet dont on peut citer entre autres :

- 260 femmes fistuleuses identifiées;
- 227 femmes opérées et guéries ;
- 90 femmes bénéficiaires de la réinsertion socioéconomique avec accompagnement social de six mois;
- 4 campagnes annuelles de sensibilisation organisées dans tous les départements excepté la Likouala;
- 1 Guide d'accompagnement social des femmes souffrant de la fistule obstétricale élaboré ;
- Plus d'une centaine d'agents sociaux formés sur la sensibilisation, l'identification et l'accompagnement social.

### **Caractéristiques sociodémographiques malades identifiées**

- l'âge varie entre 19 et 75 ans ;
- 90% sont sans emploi et le reste exerce dans le petit commerce (pour celles qui sont en ville) et l'agriculture ;
- Le niveau scolaire ne passe pas le secondaire,
- Beaucoup sont célibataires et ont perdu leurs conjoints suite à la survenue de la maladie ;

### **Types d'activités exercées par les bénéficiaires**

La quasi-totalité des femmes réinsérées exercent les activités génératrices de revenus (vente : friperie, denrées alimentaires, restauration et habillement). Les activités à exercer sont choisies par les bénéficiaires elles-mêmes.

### **Les prochains défis**

- Encourager les femmes à se faire identifier ;
- Susciter toujours d'autres formes de contribution auprès des nouveaux partenaires ;
- Aider les centres de santé à tenir le rythme des opérations pour atteindre un taux d'intervention de plus de 200 femmes par an ;
- Inscrire une ligne budgétaire pour la réinsertion socioéconomique des femmes guéries de la fistule ;
- Vulgariser le Guide d'accompagnement social dans tous les départements.

### **Journée**

Une résolution de l'Assemblée Générale des Nations Unies de septembre 2012 avait institué la date du **23 mai** comme Journée Internationale de lutte contre la fistule obstétricale.